

## Colloque international Noz Breizh

### « Fêtons la nuit : trois ans de la chaire Noz Breizh »

le 27 mars, le 24 avril et le 15 mai 2025, Université de Brest, France

La dimension nocturne de la ville est inhérente à nos pratiques urbaines. La nuit, ou la temporalité nocturne (quand la lumière naturelle disparaît), représente un espace-temps riche d'usages très variés. Des usages liés aux loisirs, au travail, aux services urbains de veille (commissariats, urgences médicales, pharmacies...), mais aussi susceptibles de refléter une précarité sociale et financière (populations sans domicile fixe). La pratique de la nuit peut être un choix subi et non désiré, découlant d'une contrainte ou d'un horaire imposé. Illustrant à quel point les représentations, le vécu et la façon d'habiter la nuit sont multiples, les études sur la nuit et sur la temporalité nocturne sont de plus en plus nombreuses et couvrent un panel varié de disciplines : dans le contexte français, cette grande diversité de thématiques mobilise des champs disciplinaires allant des sciences humaines et sociales (économie, sociologie, psychologie, géographie, urbanisme, architecture, études sur le tourisme), jusqu'aux sciences de la nature (biologie, écologie, biodiversité et pollution lumineuse). Des recherches sont également réalisées en sciences et techniques de l'information, de la communication et de la connaissance, notamment pour appréhender le sentiment d'insécurité la nuit, la modélisation de la lumière artificielle et la réalité virtuelle.

La temporalité nocturne est aussi un projet politique inscrit au programme de la gouvernance des villes à plusieurs échelles. Cela peut se traduire de différentes manières, par exemple la mise en place d'un Maire ou Tzar de la nuit (notamment pour les districts touristiques), la création d'un Conseil de la nuit, l'élaboration d'une Charte de la vie nocturne ou la mise en place d'un Bureau du temps afin d'articuler les différents temps urbains, dont la temporalité nocturne (Seijas and Gelders 2020 ; 2021 ; Bonfiglioli, 1997).

La temporalité nocturne est par ailleurs un sujet à penser en lien avec d'autres enjeux, à commencer par la santé publique. Une réflexion sur la temporalité nocturne permet par exemple de se pencher sur la consommation de boissons alcoolisées et de substances illicites la nuit. Il peut s'agir de prévenir les accidents de la route ou les violences dues à une consommation d'alcool trop élevée, mais aussi de favoriser l'accompagnement des usagers après le temps festif. Parmi les exemples français, l'association Bars-bars, présente à l'échelle nationale, a pu établir un dialogue entre les acteurs économiques, les gestionnaires de la ville et les noctambules, afin d'aborder le temps festif la nuit sous une autre approche, pas seulement sécuritaire (Guèrin, 2017; Spanu et Mokhnachi, 2018 ; Wagner A. C., Freyssinet-Dominjon J., 2004). D'autres initiatives mises en place s'intéressent à permettre l'accès à une offre festive sans discriminations, en combattant notamment les violences sexuelles et sexistes que certains groupes de la population peuvent subir de façon plus accentuée la nuit (associations féministes, associations pour des populations en situation de précarité ou de handicaps, pour la communauté LGTB+, etc).

A l'échelle des services de la ville, la temporalité nocturne est prise en compte par le biais de politiques temporelles et de régulation des nuisances sonores la nuit, dans le cadre du respect de la tranquillité nocturne. Elle peut être prise en charge par le service de l'éclairage public ou le service du tourisme et de l'attractivité territoriale dans le cadre de l'offre touristique et urbaine nocturne (festivals, loisirs nocturnes). Mais au cours de la dernière décennie, les services en charge de l'écologie urbaine sont de plus en plus concernés par le besoin d'assurer une continuité écologique pendant la période nocturne, afin que les espèces nocturnes puissent se déplacer la nuit et ne pas rester captives d'un seul territoire à cause de la lumière artificielle, celle-ci créant des barrières infranchissables pour certaines d'entre elles ou désorientant leur parcours migratoire.

Moins visibles au sein des « Night Studies », des travaux réalisés par des associations nécessitent aussi d'être mieux mis en avant — à l'image des associations de protection de la biodiversité nocturne et du ciel étoilé (associations de naturalistes, d'astronomes amateurs, International Dark-Sky Association). Depuis plusieurs décennies, celles-ci alertent sur les impacts croissants de la lumière artificielle la nuit, en particulier la pollution lumineuse et ses impacts néfastes pour l'ensemble des écosystèmes (Kyba et al., 2017; Gaston et al., 2015).

En outre, l'analyse de l'appropriation des espaces publics la nuit montre que certaines populations identifiées comme non désirables seront délogées de ces espaces le jour, tandis que leur présence sera permise ou tolérée la nuit en raison d'un contrôle social moins important. On peut aussi noter que la nuit favorise la mobilité de certaines populations : par exemple, les populations qui ne résident pas dans les hypercentres s'aventurent la nuit dans les « beaux quartiers » ou dans les « quartiers centraux » afin d'explorer la ville nocturne et de profiter des ambiances festives. Cependant, certaines populations minorisées, telles les femmes sans domicile fixe, encourrent beaucoup plus de risques et de difficultés à être en sécurité et à habiter la nuit (Maurin, 2017).

Enfin, les acteurs associatifs et privés de la nuit festive se sont déjà penchés sur l'impact environnemental des activités liées à la fête. On peut citer les tables rondes virtuelles organisées en 2020 sur la fête de demain (Gwiazdzinski, 2020) ou les études réalisées par Vivelab pour la ville de Montréal sur l'empreinte festive. En s'intéressant aux modes de déplacements utilisés lors des festivals ainsi qu'à une meilleure maîtrise de ce qui est perçu comme des nuisances par la population locale — qu'elles soient sonores, lumineuses, olfactives — les conflits vis-à-vis des touristes/festivaliers pourront être anticipés (Nofre et al., 2018).

Ce colloque international vise à donner de la visibilité aux programmes de recherche réalisés pendant les trois ans de vie de la chaire Noz Breizh (finalisés ou encore en cours). Par ailleurs, il accueillera des propositions de communication ou de « poster » sur trois thématiques principales :

- la nuit comme projet politique,
- la nuit comme projet de société,
- la nuit ou l'obscurité comme un commun et/ou une ressource.

Il portera également sur les méthodologies expérimentales explorant l'apport des sciences participatives au sein d'une démarche de sobriété lumineuse. Les propositions (en français, espagnol, anglais ou portugais) doivent comporter le nom et le prénom, le titre, un résumé de la communication d'environ 250 mots + bibliographie et une brève notice biographique.

## Calendrier

- Soumission des résumés (environ 250 mots) : **avant le 10 février 2025**
- Notification d'acceptation des résumés : **14 février 2025**
- Envoi d'un résumé long des interventions (environ 600 mots) : **avant le 24 février 2025**
- Inscription au colloque : **jusqu'au 14 mars 2025**
- Dates du colloque : **le 27 mars, le 24 avril et le 15 mai 2025**

 **Envoi des résumés** : [chairenozbreizh@univ-brest.fr](mailto:chairenozbreizh@univ-brest.fr)

 **Lien pour les propositions de résumés** : <https://nozbreizh2025.sciencesconf.org>

### Contacts :

- > Edna Hernández-González, UFR ST, UBO, [edna.hernandez@univ-brest.fr](mailto:edna.hernandez@univ-brest.fr)
- > gilda charrier, UFR LSH, UBO, [gilda.charrier@univ-brest.fr](mailto:gilda.charrier@univ-brest.fr)
- > Christèle Fraïssé, UFR LSH, UBO, [christele.fraisse@univ-brest.fr](mailto:christele.fraisse@univ-brest.fr)

## Informations pratiques

- Format hybride en ligne et en présentiel
- Publication des actes en ligne (ISBN UBO) ouvrant vers une publication dans des revues scientifiques
- 50€ (participation au programme de trois dates de la tenue du colloque en ligne ou en présentiel)
- Gratuit pour :
  - les membres de la chaire Noz Breizh,
  - les membres des laboratoires partenaires (Géoarchitecture, LP3C, Lab-STICC, Labers)
  - les étudiants

## Comité scientifique

- Olivier Augereau, École National d'Ingénieurs de Brest, France
- gilda charrier, Université de Bretagne Occidentale, France
- Krystian Darmach, Uniwersytet Łódzki, Pologne
- Xavier Dauvergne, Université de Bretagne Occidentale, France
- Philippe Deverchère, DarkSkyLab, France
- Nick Dunn, Lancaster University, Royaume-Uni
- Christèle Fraïssé, Université de Bretagne Occidentale, France
- Sébastien Gallet, Université de Bretagne Occidentale, France
- Manuel García-Ruíz, Instituto Universitário de Lisboa, Portugal
- Luc Gwiazdzinski, Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Toulouse, France
- Edna Hernández González, Université de Bretagne Occidentale, France
- Nicolas Houel, L'Observatoire de la Nuit, France
- Ronan Le Délézir, Université de Bretagne Sud, France
- Ernesto Licona Valencia, Benemérita Universidad Autónoma de Puebla
- Yolanda Macias, Universidad Autónoma Metropolitana-Cuajimalpa, Mexique
- Alejandro Mercado-Celis, Universidad Nacional Autónoma de México, Mexique
- Paolo Nunes, Universidade Federal de Itajubá, Brésil
- Alice Pennors, Amstratgraph, France
- Gema Ramírez Guerrero, Universidad de Cádiz, Espagne
- Jess Reia, University of Virginia, USA
- Paula Soto, Universidad Autónoma Metropolitana, Mexique
- Will Straw, Université McGill, Canada
- Katarzyna Szlachetko, Uniwersytet Gdański, Pologne

## Comité organisateur

- Olivier Augereau, École National d'Ingénieurs de Brest
- Xavier Dauvergne, Université de Bretagne Occidentale, France
- Laurent Charbonneau, Centre social et culturel de Kerangoff, France
- gilda charrier, Université de Bretagne Occidentale, France
- Christèle Fraïssé, Université de Bretagne Occidentale, France
- Edna Hernández González, Université de Bretagne Occidentale, France
- Esther Obouka Akendengue, Université de Bretagne Occidentale, France
- Alice Pennors, Amstratgraph, France
- Lénaïg Salliou, Université de Bretagne Occidentale, France